

Champs d'application

Ces conditions s'appliquent à toutes les prestations du Centre de Ressources Biologiques (CRB) Vanille de Tahiti (VT). Elles impliquent que le bénéficiaire du service (ci-après dénommé « le demandeur ») est, ou représente une entité juridique habilitée à traiter avec le CRB VT.

Ces conditions s'appliquent à tout contrat ou accord individuel entre le CRB VT et un demandeur, sauf en cas de contrat particulier stipulant d'autres conditions expressément acceptées par le CRB VT, sous forme écrite et signée des deux parties. Dans ce dernier cas, les conditions particulières énoncées ne s'appliqueront que pour le dit-contrat jusqu'à son terme, sans effet sur les services antérieurs ou ultérieurs du CRB VT envers le demandeur en question.

Diffusion des Ressources Biologiques

Les demandes de Ressources Biologiques (ci-après dénommées RB) se font par écrit, en remplissant le bon de commande, disponible au laboratoire Vanille de Tahiti ou par demande à l'adresse :

sandra.lepers@vanilledetahiti.pf

Les demandes reçues font l'objet d'une étude de faisabilité par le responsable laboratoire. Cette

étude se base sur la disponibilité de la RB, du profil du demandeur et sur l'utilisation prévue de ces RB conformément à la réglementation polynésienne.

Disponibilité des Ressources Biologiques

La liste des RB disponibles est dressée dans le bon de commande du CRB VT. La disponibilité des RB peut changer à tout moment en fonction de la production et des résultats des contrôles sanitaires.

Le CRB VT se réserve le droit d'annuler ou de modifier la disponibilité des RB sans préavis.

Pour les variétés non mentionnées dans la liste du bon

de commande, le demandeur peut contacter le CRB VT pour toute demande d'information à l'adresse : sandra.lepers@vanilledetahiti.pf.

Délai de traitement des commandes

Le CRB Vanille de Tahiti s'engage à donner une réponse sur la faisabilité de la commande dans un délai d'une semaine après réception du bon de commande. L'acceptation de la commande est basée sur la disponibilité de la RB demandées et sur son utilisation prévue. Egalement, lors de cette réponse, le demandeur aura les

informations concernant le délai de traitement de sa demande.

Tarifs et commande minimum

Les prix des boutures (à l'unité), des gousses (à l'unité), des vitroplants (à l'unité) et de l'ADN (en nanogramme) sont définis par le conseil d'administration du siège de l'Etablissement Vanille de Tahiti. Ces prix sont disponibles sur le site internet de la société : vanilledetahiti.com.

Le CRB Vanille de Tahiti n'a pas souhaité imposer de commande minimum.

Expédition des Ressources Biologiques

Plusieurs modes de livraison sont possibles suivant la destination des Ressources Biologiques. Les frais d'expédition sont à la charge du demandeur, sauf en cas d'accords bipartites signés entre le CRB Vanille de Tahiti et le demandeur.

Conditions de paiement

Le paiement doit être effectué après la validation de la commande par le CRB Vanille de Tahiti sans quoi la livraison ne sera pas effectuée.

Conservation des Ressources Biologiques au sein du CRB VT

Les accessions sont conservées en plusieurs exemplaires, sous serre ombrière ou en salle de conservation *in vitro*. Leur conformité sanitaire est assurée par des contrôles internes. L'ADN est conservé dans un congélateur -80°C dans le laboratoire de biologie moléculaire du CRB VT.

Propriété des résultats

Le demandeur doit prévenir par écrit le CRB Vanille de Tahiti lorsqu'il rend public des résultats de travail ou de recherche qui ont un lien avec les Ressources Biologiques fournies par le CRB Vanille de Tahiti. Le CRB Vanille de Tahiti demande des remerciements dans les publications scientifiques liées à la diffusion de ces Ressources Biologiques. Aussi, le demandeur peut choisir d'afficher le CRB Vanille de Tahiti comme co-auteur de l'article sur la base d'un accord bipartite.

Confidentialité

Le demandeur est soumis à la confidentialité de toutes informations concernant le CRB Vanille de Tahiti sauf en cas d'accord écrit de la part du CRB lui-même.

Amendements et modifications

Le CRB VT se réserve le droit de modifier ses conditions sans avertissement préalable.

Egalement, il se réserve le droit de refuser toute demande de RB pour es raisons éthiques ou toute(s) autre(s) raison(s) qu'il juge valable(s).

Litiges et conciliations

Tous les contrats et les présentes conditions du CRB sont soumis à la législation polynésienne. Tout litige mettant en cause le CRB VT et qui ne trouverait pas de solution amiable sera porté devant les juridictions compétentes.